

Sur les démêlés du Pape avec la Cour de Parme au sujet de la restitution des Duchés de Castro & de Ronciglione demandée à Sa Sainteté par l'Infant Don Carlos; & l'Empereur n'a pas encore déclaré ses intentions sur le Placard* de Son Altesse Royale touchant cette affaire, que le Sr. Pere lui avoit envoyé comme au Protecteur & Défenseur du Sr. Siège. Néanmoins le Cardinal Belluga, chargé des affaires d'Espagne à la Cour de Rome, a réitéré ses instances pour obtenir du Pape la prolongation des décimes des revenus Ecclésiastiques dans les Etats de Sa Majesté Catholique, pour les employer contre les Infidèles en Barbarie; mais, s'il faut ajouter foi à plusieurs Lettres venues d'Italie, ce Pontife lui a fait dire qu'il ne devoit point insister sur cette demande aussi long-tems que l'affaire des Fiefs répetés seroit en contestation; & selon les mêmes Lettres, le Cardinal Belluga doit aussi avoir été chargé par la Cour d'Espagne d'insister sur la restitution dont on vient de parler; mais Son Eminence ayant représenté qu'une telle commission convenoit beaucoup mieux à un Ministre Séculier qu'à un Cardinal, le Roi Catholique en a chargé le Comte de Campo Fiorito Sicilien qui viendra à Rome pour cet effet, avec le caractère de son Ambassadeur Extraordinaire, & pour offrir à la Chambre Apostolique le remboursement de ce qu'elle pourroit prétendre lui être dû sur le Duché de Castro & le Comté de Ronciglione.

VI. Le Duc de St. Aignan, Ambassadeur de France, avoit de fréquentes conférences sur la fin d'Avril avec les Cardinaux Corradini, Imperiali, Origho,

* Ce placard, dont on a fait mention le mois passé pag. 415. est rapporté en substance dans le Journal du mois précédent, pag. 328.